

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 25/11/2016
Reçu en préfecture le 25/11/2016
Affiché le 
ID : 059-215903691-20161118-DELIB181116_12N-DE

DU 18 NOVEMBRE 2016

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 25

L'an deux mil seize

Le dix huit novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET
TARIFS DE LOCATIONS
TABLES ET CHAISES POUR
2017**

Etaient présents : COLLET Ch. MUSY F. COLLET C.
BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN P. SALADIN B.
RAMEZ D. PREVOT V. SPOTO S. MOREAU G. COLOMBEL
L. FAILLON J. NATHIEZ V. RIFF C. PREUVOT R. HAMADI
A. DUMOULIN H. GOBERT J. THUILLET MP.

Etaient excusés : MULON M. GARNERONE L. DOLEZ C.
DESROUSSEAUX C. DE MULDER A.

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ
D. COLLET Ch. PREUVOT R.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22/11/2016

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 10/11/2016

Etaient absents non excusés : DEBIONNE M. DELANNOY JM.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire indique qu'il convient de fixer le tarif de location de chaises et tables que la commune mettra à la disposition des habitants de la commune à compter du 1er janvier 2017.

Il propose les tarifs suivants :

Location de table	0,51 € l'unité
Location de chaise	0,20 € l'unité

Le Conseil municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité d'adopter le tarif proposé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 23 novembre 2016

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

